

## Exemples de remboursement

### Régime complémentaire frais médicaux



## ESSENTIO

### SOINS 1

Les exemples ci-dessous, sans valeur contractuelle, exprimés en euros, vous permettent d'estimer les remboursements **2024** de l'assurance maladie obligatoire, puis ceux de votre complémentaire (sous réserve de ne pas avoir atteint les plafonds, tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels. Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont standardisées et correspondent au profil type d'assuré social suivant : **patient adulte de plus de 20 ans, résidant en métropole, relevant du régime local Alsace Moselle de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.**

Exemples	Coût de la prestation*	Remboursement du régime local Alsace Moselle	Remboursement du régime complémentaire d'assurance maladie	Reste à charge
<b>Soins courants</b>				
<b>MÉDECIN TRAITANT</b> Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraires	<b>26,50 €</b> Tarif conventionnel <sup>(1)</sup>	<b>22,85 €</b>	<b>2,65 €</b>	<b>1 €</b>
<b>SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE</b> Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraires	<b>31,50 €</b> Tarif conventionnel <sup>(1)</sup>	<b>27,35 €</b>	<b>3,15 €</b>	<b>1 €</b>
<b>SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE</b> Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	<b>52 €</b> Prix moyen national de l'acte	<b>27,35 €</b>	<b>18,90 €</b>	<b>5,75 €</b>
<b>SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE</b> Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	<b>65 €</b> Prix moyen national de l'acte	<b>19,70 €</b>	<b>2,30 €</b>	<b>43 €</b>

\* Les tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d'assurance maladie afin qu'ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l'Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

<sup>(1)</sup> Reste à charge : participation forfaitaire

**DPTAM** : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

**APICIL MUTUELLE**

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Inscrite au répertoire SIRENE N°302 927 553

38 rue François Peissel  
BP 99  
69644 Caluire et Cuire Cedex  
[www.apicil.com](http://www.apicil.com)

## Exemples de remboursement

### Régime complémentaire frais médicaux



## ESSENTIO

### SOINS 2

Les exemples ci-dessous, sans valeur contractuelle, exprimés en euros, vous permettent d'estimer les remboursements **2024** de l'assurance maladie obligatoire, puis ceux de votre complémentaire (sous réserve de ne pas avoir atteint les plafonds, tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels. Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont standardisées et correspondent au profil type d'assuré social suivant : **patient adulte de plus de 20 ans, résidant en métropole, relevant du régime local Alsace Moselle de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.**

Exemples	Coût de la prestation*	Remboursement du régime local Alsace Moselle	Remboursement du régime complémentaire d'assurance maladie	Reste à charge
<b>Soins courants</b>				
<b>MÉDECIN TRAITANT</b> Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraires	<b>26,50 €</b> Tarif conventionnel <sup>(1)</sup>	<b>22,85 €</b>	<b>2,65 €</b>	<b>1 €</b>
<b>SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE</b> Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraires	<b>31,50 €</b> Tarif conventionnel <sup>(1)</sup>	<b>27,35 €</b>	<b>3,15 €</b>	<b>1 €</b>
<b>SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE</b> Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	<b>52 €</b> Prix moyen national de l'acte	<b>27,35 €</b>	<b>23,65 €</b>	<b>1 €</b>
<b>SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE</b> Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	<b>65 €</b> Prix moyen national de l'acte	<b>19,70 €</b>	<b>13,80 €</b>	<b>31,50 €</b>

\* Les tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d'assurance maladie afin qu'ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l'Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

<sup>(1)</sup> Reste à charge : participation forfaitaire

**DPTAM** : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

**APICIL MUTUELLE**

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Inscrite au répertoire SIRENE N°302 927 553

38 rue François Peissel  
BP 99  
69644 Caluire et Cuire Cedex  
[www.apicil.com](http://www.apicil.com)